

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 11 FEVRIER 2026

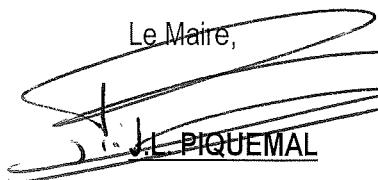
18H30

SALLE DU CONSEIL

Ordre du jour :

- Rétrocession des parcelles non constructibles restantes de l'inventaire du Lotissement VOIII sur le budget principal de la commune (A n°1823 – A n°1824 – A n°1825 et A n°1829) ;
- Don de la parcelle cadastrée A n°1333 à la commune par Monsieur BERGEY ;
- Attribution du dernier Lot restant en vente du Lotissement La Nauve ;

Questions et informations diverses.

Le Maire,

JL PIQUEMAL



MAIRIE DE VENSAC
33 (Gironde)